



# RENCONTRE AVEC UNE ÉCOLE DE JEUNES SOURDS

projet mené par Delphine (la stagiaire)

Afin de sensibiliser notre public de jeunes sportifs aux problèmes rencontrés par les enfants en situation de handicap, je propose gratuitement à l'Institut National des Jeunes Sourds de Gradignan trois après-midi d'équitation, dont l'une sera dédiée à **un échange entre les élèves de cette école et les jeunes cavaliers du club.**

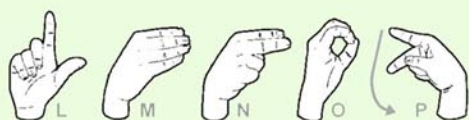


Ce projet s'adresse à un petit groupe de jeunes sourds désirant s'investir dans le projet, ainsi qu'à un groupe de cavaliers du même âge, à parité.



Cette rencontre a deux objectifs. Il s'agit d'élaborer une action pédagogique permettant à de jeunes sourds de découvrir l'équitation. En « échange » de cet investissement, je leur demanderai de passer une après-midi (hors temps scolaire) avec des cavaliers du club.

**Cette action a pour but de développer le lien social entre deux publics différents**, et de renforcer ce lien en permettant aux jeunes enfants de l'INJS d'apprendre quelques mots en langue des signes à nos cavaliers.



Les moyens dont j'ai besoin : poneys / éducateurs de l'école

**Premier après-midi (environ 3h sur temps scolaire) :**

visite des installations et explication du fonctionnement du club / 1h de soins et de préparation des poneys / 1h de pratique à pied et à cheval



**Deuxième après-midi (environ 3h sur temps scolaire) :**

1h de soins et préparation des équidés / 1h de pratique à cheval / 1h de voltige

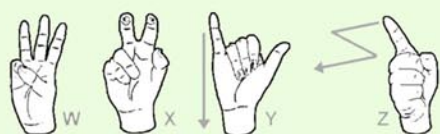


**Troisième après-midi (hors temps scolaire, un mercredi par exemple) :**

rencontre des jeunes sourds avec nos cavaliers

Nos cavaliers aident les jeunes à la préparation des poneys et les accompagnent au cours d'une promenade dans le parc. Les jeunes leur apprennent ensuite quelques signes et une phrase.

Cet après-midi sera clôturée par un goûter commun.



Des tractations sont en cours avec l'Institut National des Jeunes Sourds. Au cas où celles-ci n'aboutiraient pas, nous proposerions cette activité à un autre centre qui prend en charge des enfants en situation de handicap.